

Mesure des écarts de rémunération entre les femmes et les hommes

Année 2022 – INSA Strasbourg

les indicateurs applicables à l'INSA Strasbourg sont les suivants :

1- Ecart global de rémunération entre les femmes et les hommes, pour les fonctionnaires, calculé à partir de la moyenne de la rémunération des femmes comparée à celle des hommes, à corps, grade et échelon équivalents

Méthodologie :

N'ont été retenus dans chaque grade que les échelons où se trouvent conjointement des hommes et des femmes.

Les moyennes de chaque échelon ont été agrégées par grade.

Les moyennes de chaque grade ont été agrégées par corps.

Les moyennes de chaque corps ont été agrégées par catégories.

Les moyennes de chaque catégorie ont été agrégées.

Avantage :

Véritable comparaison de situations équivalentes.

Inconvénient :

Exclusion de nombreux personnels de l'étude en raison du nombre restreint de personnels dans une école à taille humaine, ce qui engendre des échelons (voire des grades et même un corps) unisexes.

Résultats :

Ecart de rémunération global entre les femmes et les hommes parmi les personnels fonctionnaires en points de pourcentage :

2,51 points (à l'avantage des hommes)

2- Ecart global de rémunération entre les femmes et les hommes, pour les agents contractuels, calculé à partir de la moyenne de la rémunération des femmes comparée à celle des hommes, à catégorie hiérarchique équivalente

Méthodologie :

N'ont été retenus dans chaque catégorie que les corps où se trouvent conjointement des hommes et des femmes.

Les moyennes de chaque corps ont été agrégées par catégories.

Les moyennes de chaque catégorie ont été agrégées.

Résultats :

Ecart de rémunération global entre les femmes et les hommes parmi les personnels contractuels en points de pourcentage :

0,08 points (à l'avantage des hommes)

Remarque :

La catégorie A ne représente qu'un tiers du résultat alors qu'elle est numériquement beaucoup plus importante et voit les femmes mieux rémunérées (+ 0,53 point par rapport aux hommes)

3 - Nombre d'agents du sexe sous-représenté parmi les dix agents ayant perçu les plus hautes rémunérations

Méthodologie :

Recensement des dix plus grosses rémunérations.

Résultats :

1 sur 10 (1 femme et 9 hommes)

Remarque :

Forte incidence des heures complémentaires et de la faible présence des femmes parmi les Professeurs des Universités dans ce résultat.